

Lieu : Espace départemental des sports – 28 rue Julien – 69003 LYON

#### Membres Présents

François JOVER, Roland WINCKEL, Marc VIALON, Nicolas HAREL, Sylvain FERRIERE

#### Membre Excusé

Thibault CHATELET-MASSET, Christophe ROCHARD, Christian VIGNALS

#### Invités présents

Éric APPELGREN (Président du Comité)

## Introduction

Ouverture de la réunion à 19h00. Celle-ci a pour principal objectif de faire un point sur les compétitions du Comité en vue de la révision des règlements sportifs pour la saison 2019-2020.

### 1) Généralités sur les compétitions

Il est important d'améliorer la qualité de nos podiums :

- Valorisation du podium
- Photos de qualité
- Récompenses (fleurs pour les dames...)

### 2) Championnat par équipes week-end

- Les quotas de descentes sont à reformuler dans les règlements. Il faut clairement mettre en évidence qu'ils sont fonction du nombre de descendants rhodaniens de régionale 3.
- Les formulaires de desideratas Google Sheet ont été appréciés. Ils sont bien plus intuitifs et pratiques que les formulaires de l'espace SPID Mon Club. Cette disposition est à reconduire et même à généraliser avec le championnat semaine.
- Un assouplissement relatif au nombre de filles en championnat masculin a été demandé par plusieurs clubs. Cela ne fait pas l'unanimité au sein de la Commission Sportive Départementale car si le championnat dames rhodanien fonctionne bien, c'est en partie grâce à ce cadre.  
→ **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : « 2 féminines seront acceptées dans une équipe masculine en championnat week-end départemental si le club possède au moins une équipe engagée en championnat dames »
- Il est difficile de procéder au départage des équipes en fin de phase car nous devons courir après les feuilles de rencontre que les clubs sont sensé archiver et mettre à disposition du Comité si nécessaire...  
→ **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : « la saisie des scores sera obligatoire pour les remontées manuelles via l'espace SPID Mon Club si GIRPE n'est pas utilisé pour la tenue des feuilles de rencontre »
- Fonctionnement des barrages croisés à développer dans les règlements 2019-2020.

### 3) Championnat par équipes semaine

- Trop de laxisme de la part de certains clubs concernant les dates limites de saisie des résultats. Cela a notamment été le cas pour le tour 7 de la phase 1 ce qui a mis en péril le début de la phase 2... Il est demandé au responsable de la compétition de faire preuve de fermeté car le calendrier prévoit des dates suffisamment espacées pour pouvoir jouer convenablement les rencontres. Par ailleurs, les clubs ne sont pas obligés d'attendre d'avoir joué un tour avant de programmer la date de la rencontre suivante.
- Il est demandé de généraliser la méthode Google Sheet testée en championnat week-end pour les désidératas et réengagement d'équipes. Cette méthode est plus efficace et plus transparente qu'une gestion 100% téléphonique. Sylvain accompagnera Roland pour cela
- Marc VIALLON a effectué un contrôle régulier du respect des règles de brulage. Aucune anomalie n'est à signaler... En revanche il faut prendre en compte les spécificités des poules de 6 de D3 en phase 1.  
→ **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : « Le joueur le mieux classé qui évolue dans une équipe devra avoir participé à 4 rencontres sur la phase (2 pour les poules de D3 en phase 1 et dans toute poule incomplète), sinon ses parties seront retirées des points rencontres en fin de phase. Les points individuels du joueur restent acquis. »
- Il est difficile de procéder au départage des équipes en fin de phase car nous devons courir après les feuille de rencontre que les clubs sont sensé archiver et mettre à disposition du Comité si nécessaire...  
→ **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : « la saisie des scores sera obligatoire pour les remontées manuelles via l'espace SPID Mon Club si GIRPE n'est pas utilisé pour la tenue des feuilles de rencontre »
- Fonctionnement des barrages croisés à développer dans les règlements 2019-2020.

### 4) Finales individuelles Rhône Lyon Minimes-Cadets-Juniors

La fédération confirme le coefficient 1.25 pour cette compétition.

La formule des tops proposée par le Conseiller Technique Départemental est adoptée à l'unanimité :

- Minimes Garçons : Top 6
- Cadets Garçons : Top 8
- Juniors Garçons : Top 8

### 5) Finales individuelles Rhône Lyon Séniors

La fédération confirme le coefficient 1.25 pour cette compétition.

La formule dames était trop ambitieuse en 2018-2019 et proposait trop de parties.

Il faudra limiter le nombre de paires de doubles afin de tenir l'horaire général du dimanche.

- **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : en simples messieurs, il est décidé de passer à 16 têtes de série le dimanche matin (au lieu de 32 auparavant) afin de rehausser le niveau de la compétition et resserrer le nombre de paires de doubles.

### 6) Finales individuelles Rhône Lyon Vétérans

La compétition sera remise un samedi après-midi au lieu du dimanche toute la journée afin d'attirer plus de joueuses et joueurs.

**Clarification de la formule** : poules puis tableau à élimination directe + consolante pour les éliminés en poules.

## 7) Critérium Fédéral

---

- **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : Après 2 saisons à éprouver une formule novatrice, il est décidé de revenir à la formule traditionnelle OK/KO par divisions de 16 joueurs.

Cette formule traditionnelle sera optimisée pour essayer d'en faire ressortir les bénéfices que la précédente formule avait essayé d'introduire notamment jouer beaucoup de partie en peu de temps. Pour cela nous essayerons de faire jouer une division de 16 joueurs sur 8 tables.

## 8) Finales par classement

---

Une salle de 16 table n'est pas suffisante pour ce type de compétition. Il faudra être vigilant la saison prochaine lors de l'attribution des organisations.

## 9) Coupes Rhône-Lyon

---

- **Modification du règlement à partir de la saison 2019-2020** : il est décidé de valoriser cette compétition en augmentant son coefficient à 0.75

Fin de la réunion : 22h  
Sylvain remercie tout le monde pour sa présence.